

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 février 2009 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Madame la conseillère Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Jean-Guy Gamelin, Sylvain Traversy, Guy Côté et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire formant le quorum du Conseil.

Est également présente madame *Micheline C. Laforce, secrétaire-trésorière / directrice générale.*

**EST ABSENT :**

Monsieur le conseiller Pierre Levasseur.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2009-02-022**

Il est proposé par le conseiller *Guy Côté*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2009 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Nomination d'un maire suppléant – De mars à octobre 2009 inclusivement ;
07. Poste de *Préposé à la maintenance* à la salle municipale et à la bibliothèque du secteur Notre-Dame et dans les locaux de l'hôtel de ville – Embauche ;
08. Vérification des livres comptables – Prise en considération des soumissions reçues ;
09. Creusage du chenal Tardif – Réalisation des plans et devis – Paiement final ;
10. Travaux d'amélioration du réseau d'assainissement dans le secteur Notre-Dame – Mandat confié à la firme Teknika-HBA ;
11. Aménagement du bord de l'eau – Présentation du plan paysagiste final et autorisation de paiement ;
12. Église de Pierreville – Réponse à l'offre déposée par la Fabrique Saint-Thomas ;
13. Gestion des bouées sur la rivière St-François – Soumission pour l'installation et l'enlèvement des bouées 2009 ;
14. Conclusion d'une nouvelle entente en matière d'application de la réglementation d'urbanisme et relative à l'environnement avec la MRC de Nicolet-Yamaska – Adhésion de Sainte-Eulalie – Autorisation de signature ;
15. Aménagements floraux pour la prochaine saison estivale ;
16. Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville – Demande de commandite pour la 4<sup>e</sup> édition du Concert-bénéfice ;
17. Fondation de santé et services sociaux Bécancour/Nicolet-Yamaska – Activité de financement ;
18. Demande de mesdames France Leblanc et Chantal Gamelin, coresponsables de la balle-molle – Aide financière ;
19. Permis de construction émis ;
20. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 janvier 2009 ;
21. Varia : a) Travaux de construction illégaux – Matricule #5207-45-4442 ;
22. Documents déposés ;
23. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
24. Période de questions ;
25. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 12 janvier 2009**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière du 12 janvier 2009*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2009-02-023

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 12 janvier 2009 et d'en autoriser la signature.

#### 04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 05 février 2009 ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-024

Il est proposé par le conseiller *Jean-Guy Gamelin*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire-trésorière/directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, secrétaire-trésorière/directrice générale pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2009.

---

*Micheline C. Laforce*,

*Secrétaire-trésorière / directrice générale*

#### **Fournisseurs**

1	689	Aubin Pélissier-Chauffage Centre communautaire	294.69 \$
2	690	Bélisle Tommy-Inscription volley-ball 2008	122.50 \$
3	691	Buropro-Papier et encre	258.92 \$
4	692	CRSBP du Centre-du-Québec-Imprimante-biblio Notre-Dame	450.37 \$
5	693	Champagne Jean-Paul-Location-Février	150.00 \$
6	694	CJSO-Loisirs	174.96 \$
7	695	Cogeco câble Québec inc-Internet biblio Notre-Dame	62.03 \$
8	696	Comme autrefois-Peinture	50.51 \$
9	697	Conseil de bande d'Odanak-1/2 du déneigement fait par G. Gamelin	800.00 \$
10	698	COOP de développement régional Centre-du-Québec-Coop de santé	38.00 \$
11	699	Courchesne Clovis-Inscription hockey 2008	268.75 \$
12	700	Courchesne Sylvain-Inscription hockey 2008	100.00 \$
13	701	Descôteaux André-Déplacements	63.02 \$
14	702	Desmarais Jérémy-Inscription hockey 2008	105.00 \$
15	703	Desmarais Nicolas-Inscription hockey 2008	105.00 \$
16	704	Desmarais Zac-Inscription hockey 2009	21.25 \$
17	705	Dépanneur Pierreville-Essence	138.66 \$
18	706	Dépanneur-Beau-soir-Diesel	433.96 \$
19	707	Drapeau Axel-Inscription hockey 2009	100.00 \$
20	708	Édition Yvon Blais-Mise à jour	49.25 \$
21	709	Équipements Raydan-Fournitures	64.46 \$
22	710	Filets sport gaspésien-Filet de hockey	586.95 \$
23	711	Fonds de l'information foncière-Mutation	21.00 \$
24	712	Fournitures de bureau Denis-Casque d'écoute	392.05 \$
25	713	Fédération québécoise des municipalités-Mise à jour	204.75 \$
26	714	Gamelin Francois-3e versement 2008-2009	15 802.50 \$
27	715	Gamelin Gaston-3e versement 2008-2009	15 897.76 \$
28	716	Gamelin Jean-Guy-Déplacements	100.80 \$
29	717	Gauthier Maxime-Inscription hockey 2008	100.00 \$
30	718	Graffik Art-Loisirs	158.02 \$
31	719	J.L.Roberge & fils amusement inc-Réparation appareil pour loisirs	231.39 \$
32	720	Jean-Paul Blanchard et fils-Conteneur	255.24 \$
33	721	L'Annonceur-Publicité pour loisirs	496.65 \$
34	722	Laboratoire d'analyses S.M. inc-Analyses d'eau	54.18 \$
35	723	Lamontagne-Allard Karel-Inscription hockey 2008	56.25 \$
36	724	Lamontagne-Allard Loïk-Inscription hockey 2008	56.25 \$
37	725	Les entreprises N.Verville enr.-Lumières	24.24 \$

38	726	Magic light inc-Carnaval	275.24 \$
39	727	Martel, Brassard, Doyon S.E.N.C.	712.99 \$
40	728	Mégaburo inc-Fournitures de bureau et lecture de compteur	272.02 \$
41	729	Métal Pierreville inc-Tuyau	296.31 \$
42	730	Micheline C.Laforce-Petite-caisse	207.16 \$
43	731	M.R.C. Nicolet-Yamaska-Déplacements inspecteur , quote-part	42 235.37 \$
44	732	Patrick Morin-Matériaux divers	349.63 \$
45	733	Peinture Style-remplacement chèque #175	214.75 \$
46	734	PG Govern inc-Fournitures	1 312.56 \$
47	735	Pharmacie Pierre Théberge-Fournitures médicale	128.38 \$
48	736	Portes de garage Courchesne-Portes pour cabanon assainissement	3 222.58 \$
49	737	Prodec Équipement sanitaire-Fournitures produits d'entretien	703.21 \$
50	738	Protectron inc-Système d'alarme	1 062.06 \$
51	739	Raydan performance-Fournitures	209.25 \$
52	740	Régie I.A.E.P. du Bas-St-Francois-Eau 12-2008	10 344.59 \$
53	741	Régie I.G.I.des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska-Février	7 069.67 \$
54	742	Régie intermunicipale des déchets du Bas-St-Francois-Janvier	7 619.00 \$
55	743	Régie d'incendie Pierreville-Feu Louis Bélisle et quote-part	22 920.47 \$
56	744	Rouillard & frères inc -Fournitures et boissons loisirs	1 225.17 \$
57	745	Sintra inc-198 rg Haut-de-la-Rivière	2 411.01 \$
58	746	Soudure FM St-Guillaume inc-Bucket	395.07 \$
59	747	Spectech-Drag loisirs	507.94 \$
60	748	Vacuum D.L. inc-Égout Notre-Dame	320.00 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>142 303.79 \$</b>

#### **Kilométrage payé avec salaire (inspecteur adjoint)**

1	x	Sylvain Bardier-Janvier	56.70 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>56.70 \$</b>

#### **Déboursés directs**

1	675	Construction J.-C. Gill inc.-Cabane station de pompage	6 963.02 \$
2	676	Ass. des directeurs du Québec-Cotisation	496.98 \$
3	677	Bougie-Bus-Quote-part	5 747.00 \$
4	678	Alpha-Nicolet-Commandite	100.00 \$
5	679	SSQ Société d'assurance-vie inc-Régime de retraite Oct-Nov-Déc	5 608.38 \$
6	680	Au Vieux théâtre de Pierreville-Coop santé	310.41 \$
7	681	Ministre du Revenu Québec-Régime de rentes	48.19 \$
8	682	Annulé	- \$
9	683	Annulé	- \$
10	684	Annulé	- \$
11	685	Comité des loisirs-Flash Glace	2 000.00 \$
12	686	Annulé	- \$
13	687	St-Hilaire Sacha-Remboursement surplus restaurant 2008	73.54 \$
14	688	Micheline C. Laforce-Entreprise Presto-carnaval	1 244.90 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>22 592.42 \$</b>

#### **Prélèvements automatiques**

1	x	Bell Canada-Janvier	1 243.59 \$
2	x	Ministre du Revenu du Québec-Remise D.A.S. Janvier	6 152.80 \$
3	x	Receveur général du Canada-Remise D.A.S Janvier	3 003.75 \$
4	x	Hydro-Québec-Janvier	3 852.25 \$
5	x	Kubota Canada ltée-Janvier	836.15 \$
6	x	Télus Mobilité-Janvier	266.91 \$
7	x	Visa Desjardins-Coop santé, site internet, cellulaire	887.25 \$
			16 242.70 \$
<b>Total des factures du mois</b>			<b>181 195.61 \$</b>

## **05. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions débute à 20 h 10 pour se terminer à 20 h 15.

**06. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De mars à octobre 2009 inclusivement**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-025

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer *SYLVAIN TRAVERSY*, en tant que maire suppléant pour une période de huit (8) mois, soit de mars à octobre 2009 inclusivement, étant donné que les autres conseillers à être désignés à titre de maire suppléant, à tour de rôle selon le numéro de siège occupé, ont refusé ou en sont empêchés :

<i>Monsieur le conseiller Jean-Luc Vallières</i>	<i>Refus</i>
<i>Monsieur le conseiller Jean-Guy Gamelin</i>	<i>Refus</i>
<i>Monsieur le conseiller Pierre Levasseur</i>	<i>Absent</i>
<i>Madame la conseillère Mélanie Fontaine</i>	<i>Refus</i>

Monsieur le conseiller Sylvain Traversy accepte cette nomination.

**07. POSTE DE PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE À LA SALLE MUNICIPALE ET À LA BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR NOTRE-DAME ET DANS LES LOCAUX DE L'HÔTEL DE VILLE – Embauche**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une personne responsable de l'entretien de la salle municipale et de la bibliothèque du secteur Notre-Dame ainsi que des locaux de l'hôtel de ville, étant donné le départ de M<sup>me</sup> Linda Clément ;

CONSIDÉRANT que monsieur François Roy, préposé à la maintenance du Centre communautaire, effectuait déjà une partie de la charge de travail de M<sup>me</sup> Clément en son absence ;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction municipale quant au travail de M. Roy ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-026

Il est proposé par le conseiller *Guy Côté*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

DE procéder à l'embauche de monsieur François Roy à titre de Préposé à la maintenance de la salle municipale et de la bibliothèque du secteur Notre-Dame, ainsi que des locaux de l'hôtel de ville, au taux horaire de 14 \$, plus 4 % de vacances.

*Monsieur le conseiller Jean-Guy Gamelin propose plutôt d'afficher le poste à l'externe par souci d'équité envers les personnes potentiellement intéressées par cet emploi et demande le vote sur cette résolution.*

*En faveur de l'adoption de cette résolution :*

<i>Guy Côté (proposateur)</i>
<i>Mélanie Fontaine (secondateur)</i>
<i>Sylvain Traversy</i>

*Contre l'adoption de cette résolution :*

<i>Jean-Guy Gamelin (2e proposateur)</i>
<i>Jean-Luc Vallières</i>

*Cette résolution est donc ADOPTÉE MAJORITAIREMENT.*

**08. VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES – Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 12 janvier 2009, à 12 h, reçues de deux firmes comptables à la suite de l'envoi d'un appel d'offres pour la vérification des livres comptables de notre municipalité, soit :

Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.	20 486,81 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	21 672,00 \$

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution #2009-01-011 par laquelle la décision quant au choix d'un vérificateur comptable avait été reportée afin de

comparer les dépenses encourues les années précédentes pour la vérification de nos livres comptables avec le montant des soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT que les vérifications effectuées à ce sujet ont permis de conclure que les montants soumissionnés ne présentaient qu'une légère hausse par rapport aux années précédentes ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-027

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de la firme Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. pour les années financières 2008-2009-2010, au coût de 20 486,81 \$ (*taxes incluses*) ;

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Comptabilité et vérification* »- 02 130 00 413.

#### **09. CREUSAGE DU CHENAL TARDIF – Réalisation des plans et devis – Paiement final**

CONSIDÉRANT la résolution #2008-02-021 par laquelle la Municipalité de Pierreville retenait les services de la firme Dessau inc. pour la réalisation des plans et devis en prévision des travaux de creusage du chenal Tardif, au montant de 9 665 \$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour 8 817 \$ ont été versés à Dessau pour l'avancement des travaux, soit 1 185 \$ pour les relevés de terrain et 7 632 \$ pour la réalisation des plans et devis ;

CONSIDÉRANT la réception de la facture #F015-47351, datée du 20 novembre 2008, au montant de 848 \$ (taxes en sus) ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-028

Il est proposé par le conseiller *Jean-Guy Gamelin*  
Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture déposée par *DESSAU INC.*, au coût de 848 \$ (taxes en sus), à titre de paiement final pour la réalisation des plans et devis en prévision du dragage du Chenal Tardif.

Afin de donner application à la présente résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Creusage du chenal Tardif* » - 03 310 00 001.

#### **10. TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DANS LE SECTEUR NOTRE-DAME – Mandat confié à la firme Teknika-HBA**

CONSIDÉRANT que des améliorations devront être apportées au réseau d'égout du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que la démarche préliminaire consiste à effectuer une étude quant aux différentes options à considérer dans le but de procéder à une demande de subventions ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-029

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Guy Gamelin*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de la firme Teknika-HBA pour la réalisation d'une étude des différents scénarios pouvant mener aux meilleurs résultats possible lors de l'exécution des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement des eaux usées dans le secteur Notre-Dame et pour l'obtention d'éventuelles subventions afin d'en absorber une partie des coûts ;

QUE le montant autorisé ne devra pas excéder 5 000 \$.

Afin de donner application à la présente résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Assainissement des eaux » - 03 310 00 009.

## **11. AMÉNAGEMENT DU BORD DE L'EAU – Présentation du plan paysagiste final et autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT la rencontre tenue le 27 janvier dernier avec M. Alec Jutras, au cours de laquelle celui-ci a présenté les modifications demandées par le Conseil municipal à la suite de sa présentation préliminaire de l'aménagement des terrains entourant l'hôtel de ville ;

**2009-02-030** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 5 500 \$ (*plus taxes*) à la firme *ALEC JUTRAS PAYSAGISTE* en paiement final du plan d'aménagement des terrains entourant l'hôtel de ville ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la Municipalité de Pierreville se réserve le droit d'apporter des modifications mineures au plan d'aménagement.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Aménagement bord de l'eau » - 03 310 00 005.

---

### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE (21 h 10)**

**2009-02-30A** Il est proposé par le maire André Descôteaux  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'ajourner la présente séance du conseil afin de procéder à la rédaction du point suivant.

---

### **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE (21 h 32)**

**2009-02-30B** Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de poursuivre la tenue de la présente séance du conseil.

## **12. ÉGLISE DE PIERREVILLE – Réponse à l'offre déposée par la Fabrique Saint-Thomas**

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par la Fabrique de Saint-Thomas lors de son assemblée spéciale du 22 novembre 2008, par laquelle elle demandait à la Municipalité de Pierreville de faire connaître ses intentions et son intérêt pour l'acquisition de l'église et des terrains ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de donner suite à ladite demande ;

CONSIDÉRANT les discussions des membres du présent conseil à ce sujet ;

**2009-02-031** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à la *MAJORITÉ* des conseillers présents, de demander à la Fabrique de Saint-Thomas si les membres de son conseil sont disposés à céder à la Municipalité de Pierreville la bâtisse et les terrains de l'église pour la somme symbolique de 1 \$ ;

QUE cette offre est conditionnelle à ce que les conclusions d'une étude à venir démontrent la faisabilité et la viabilité d'un éventuel projet impliquant la bâtisse et les terrains de l'église ;

QU'une réponse serait appréciée avant le 2 mars 2009 afin d'être discutée lors de la séance de travail qui se tiendra cette semaine-là.

*Monsieur le conseiller Jean-Luc Vallières est contre cette proposition.*

**13. GESTION DES BOUÉES SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS –  
Soumission pour l’installation et l’enlèvement des bouées 2009**

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de renouveler la soumission pour la gestion des bouées sur la rivière St-François ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-02-032**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Guy Gamelin*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de demander à Excavation des Îles inc. de nous faire parvenir une soumission concernant la pose, l’enlèvement et l’entreposage des bouées pour les trois prochaines années, soit 2009, 2010 et 2011.

**14. CONCLUSION D’UNE NOUVELLE ENTENTE EN MATIÈRE  
D’APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION D’URBANISME ET  
RELATIVE À L’ENVIRONNEMENT AVEC LA MRC DE NICOLET-  
YAMASKA – Adhésion de Sainte-Eulalie – Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT la résolution #2003-07-726, adoptée lors de la séance régulière du 14 juillet 2003, par laquelle la municipalité de Pierreville délègue à la MRC de Nicolet-Yamaska certaines compétences concernant l’application de la réglementation d’urbanisme et celle relative à l’environnement ;

CONSIDÉRANT qu’à la suite de cette décision, une entente collective en matière d’application de la réglementation d’urbanisme et relative à l’environnement (service d’inspection) avait été conclue avec la MRC de Nicolet-Yamaska, et dont le dernier renouvellement à survenir avait été ratifié par le règlement numéro 2007-03 pour tenir compte du retrait de la Ville de Nicolet et la Municipalité de Sainte-Perpétue ;

CONSIDÉRANT l’élaboration d’une nouvelle entente par la MRC de Nicolet-Yamaska, portant le numéro de règlement 2009-01, résultant de l’intention de la municipalité de Sainte-Eulalie d’y adhérer ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-02-033**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le maire, monsieur André Descôteaux, ainsi que la secrétaire trésorière et directrice générale, M<sup>me</sup> Micheline C. Laforce, à signer, pour et au nom de la municipalité de Pierreville, l’*Entente en matière d’application de la réglementation d’urbanisme et relative à l’environnement* avec la MRC de Nicolet-Yamaska.

**15. AMÉNAGEMENTS FLORAUX pour la prochaine saison estivale**

Monsieur le maire André Descôteaux informe l’assistance qu’à la dernière séance de travail du conseil, il a été convenu de revoir le type d’arrangements floraux qui serait disposé dans la municipalité en prévision de la saison estivale.

La préférence des membres du conseil s’est arrêtée sur des bacs qui pourraient être commandités par différents producteurs de fleurs, et ceux-ci seraient installés à des endroits stratégiques dans la municipalité. Pour ce faire, monsieur le conseiller Sylvain Traversy s’est vu confier la tâche de repérer les endroits où les bacs pourraient être installés, de même que les coûts impliqués pour l’achat ou la confection des bacs.

**16. FABRIQUE DE NOTRE-DAME DE PIERREVILLE – Demande de  
commandite pour la 4<sup>e</sup> édition du Concert-bénéfice**

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de la Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition de son Concert-bénéfice qui se tiendra le 5 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT que les profits générés par cette activité seront investis dans la communauté chrétienne de ce secteur de Pierreville ;

**2009-02-034** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le versement d'une somme de 100 \$ à titre de contribution financière à la Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville en vue de la tenue de son concert-bénéfice du 5 avril prochain.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire au poste budgétaire « *Subv. organismes-divers* » - 02 701 90 990.

#### **17. FONDATION DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX BÉCANCOUR/NICOLET-YAMASKA – Activité de financement**

CONSIDÉRANT la tenue d'un spectacle-bénéfice le 13 février 2009, organisé par la Fondation de santé et services sociaux Bécancour/Nicolet-Yamaska dans le cadre de sa campagne de financement ;

CONSIDÉRANT que les profits de cette activité serviront à financer l'achat d'équipements médicaux ;

**2009-02-035** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à la *MAJORITÉ* des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 90 \$ pour l'achat de deux billets réguliers ;

QUE ces billets soient remis au conseiller *GUY CÔTÉ* qui représentera la municipalité de Pierreville lors de ce spectacle-bénéfice le 13 février prochain, à l'auditorium des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

*Monsieur le conseiller Jean-Guy Gamelin est contre cette résolution parce que selon ce dernier, elle ne reflète pas ce qui avait été discuté en séance de travail.*

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires « *Subv. organismes-divers* » - 02 701 90 990.

#### **18. DEMANDE DE MESDAMES FRANCE LEBLANC ET CHANTAL GAMELIN, coresponsables de la balle-molle – Aide financière**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la saison de balle-molle 2009, portée à l'attention des membres du présent conseil ;

CONSIDÉRANT le dévouement des coresponsables pour ce sport auquel tous les jeunes du Bas-St-François peuvent participer ;

**2009-02-036** EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Guy Gamelin*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 250 \$ afin d'aider financièrement l'activité de balle-molle pour la saison 2009, organisée par mesdames France Leblanc et Chantale Gamelin et offerte à tous les jeunes du Bas-St-François.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires « *Subv. organismes-divers* » - 02 701 90 990.

#### **19. PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS**

1. *Linda Laliberté – 31, rang Petit-Bois ..... Rénovation unifamiliale*

#### **20. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 JANVIER 2009**

Aucun dépôt des états des revenus et des dépenses.

## 21. VARIA

### a) TRAVAUX DE CONSTRUCTION ILLÉGAUX – Matricule #5207-45-4442

CONSIDÉRANT les travaux de construction illégaux effectués par le propriétaire titulaire du matricule #5306-08-8491 ;

CONSIDÉRANT les recommandations de notre inspecteur en bâtiments, M. Yann Bourassa, après étude dudit dossier ;

CONSIDÉRANT les discussions des membres du présent conseil à ce sujet ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-02-037

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à notre inspecteur en bâtiments, M. Yann Bourassa, de procéder à l'envoi de deux constats d'infraction au propriétaire titulaire du matricule #5207-45-4442 pour avoir contrevenu à notre réglementation d'urbanisme.

## 22. DOCUMENTS DÉPOSÉS

### 01. Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-St-François :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 19 janvier 2009, à 20 h 00, à la salle du conseil de St-Guillaume.
- Statistiques du mois de décembre 2008 concernant le site d'enfouissement et le centre de récupération.

### 02. MRC de Nicolet-Yamaska :

- Transmission du règlement N°2008-05, concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, accompagné de la résolution N°2008-12-366 par laquelle ledit règlement a été adopté.
- Transmission du règlement N°2008-09, relatif à la tenue des assemblées de la MRC de Nicolet-Yamaska (calendrier), accompagné de la résolution N°2008-12-360 par laquelle ledit règlement a été adopté.
- Transmission de la résolution N°2008-01-16 demandant au ministère des Transports du Québec de fournir des précisions relatives aux échéanciers des travaux de réparation à effectuer sur le pont David-Laperrière à Pierreville, incluant l'éventuelle construction d'un nouveau pont, et à la durée des restrictions de charge imposées.

### 03. Ministère des Affaires municipales et des Régions :

- Copie d'une lettre adressée à M. Gaston Desmarais (360, rang Chenal-Tardif) concernant l'évolution du dossier du dragage du chenal Tardif.
- Confirmation du paiement des versements périodiques totalisant 292 231 \$, provenant de l'aide financière payable sur 10 ans du gouvernement du Québec, dans le cadre des volets *Claire-fontaine* et *Eau claire* du programme *Les eaux vives du Québec*.

### 04. Centre d'action bénévole du lac Saint-Pierre – Lettre d'intérêt dans le projet d'achat de l'église de Pierreville dans l'éventualité de la relocalisation du siège social de cet organisme.

### 05. Carrefour action municipale et famille – Demande de soumission d'actions municipales manifestant un soutien particulier aux familles dans le cadre des *Prix Action municipale et famille 2009*, accompagnée du formulaire de mise en candidature.

### 06. Bibliothèque secteur Notre-Dame – Statistiques du mois de novembre 2008 concernant les prêts aux abonnés.

### 07. Commission de protection du territoire agricole du Québec – Confirmation d'un droit antérieur d'utilisation à des fins résidentielles sur une partie du lot 1044, impliquant un projet de construction d'une résidence, dans le dossier de M<sup>me</sup> Claire Auger (122, rang de l'Île).

## 23. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame la conseillère Mélanie Fontaine, messieurs les conseillers Jean-Guy Gamelin, Sylvain Traversy, Guy Côté et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## 24. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 22 h 05 et se termine à 22 h 16.

**25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2009-02-038**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 22 h 16.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Micheline C. Laforce,  
Secrétaire-trésorière / directrice générale*